



Offre de Stage (5-6 mois)

« L'utilisation des pesticides en zone non agricole – bilan des pratiques de désherbage sur le bassin versant du Semnon et évaluation de la charte d'entretien des espaces communaux »

Thématique : Les pratiques phytosanitaires en zone non agricole

Structure d'accueil : Le Syndicat Mixte du Bassin du Semnon (SMBS)

Le Syndicat Mixte du Bassin du Semnon (SMBS) est une collectivité territoriale dont ses membres sont les 7 EPCIs – représentant 38 communes - situées sur le territoire hydrographique du bassin versant du Semnon. Le Syndicat du Semnon est chargé de la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau : restauration des cours d'eau, actions auprès des collectivités et des agriculteurs, suivi de la qualité de l'eau ...

Le bassin versant du Semnon s'étend sur 495 km² de la source à Congrier en Mayenne jusqu'à la confluence avec la Vilaine au lieu-dit « bout de Semnon » entre les communes de Pléchâtel et Bourg des Comptes en Ille-et-Vilaine. Le Semnon s'écoule d'Est en Ouest sur 73 km ; avec 15 affluents majeurs, le bassin versant du Semnon compte approximativement 700 km de cours d'eau.

Contexte, thème, objectifs du stage :

Dans le cadre de son Contrat Territorial de Bassin Versant 2016-2020, le Syndicat Mixte du Bassin du Semnon mène des actions auprès des collectivités, des particuliers, du monde agricole et sur les milieux aquatiques.

Dans le cadre de ses actions auprès des collectivités, le Syndicat accompagne les communes de son territoire vers la réduction voire la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics.

Pour ce faire, une **évaluation des pratiques de désherbage des communes** est réalisée tous les deux ans afin de faire le point sur l'évolution des pratiques d'entretien des communes et d'évaluer le niveau atteint par les communes en matière de réduction de l'utilisation des pesticides dans les Chartes régionales (Bretagne et Pays de la Loire) d'entretien des espaces communaux.

Dans le cadre de l'évaluation de son Contrat Territorial de Bassin Versant qui aura lieu courant 2020 (dernière année du Contrat), un inventaire des acteurs « Zone non agricole » du territoire en lien avec l'eau (et notamment avec l'usage de pesticides) et un diagnostic territorial pour l'élaboration d'une stratégie future d'intervention auprès de ces divers acteurs seront à réaliser.

Objectifs prioritaires : Réaliser le bilan des pratiques de désherbage des communes / évaluer pour chaque commune le niveau atteint dans les Chartes d'entretien des espaces communaux / rédiger une fiche individuelle d'évolution des pratiques d'entretien et un rapport-bilan par commune / inciter l'ensemble des communes du territoire à signer les chartes d'entretien

Objectifs secondaires : Recenser les acteurs « Zone Non Agricole » (ZNA) du territoire en lien avec l'eau / réaliser un diagnostic territorial pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention auprès des acteurs ZNA

Missions :

En collaboration avec l'animatrice-coordinatrice de bassin versant, le/la stagiaire devra :

- Rencontrer les 30 communes du Syndicat concernées par cette action pour effectuer le bilan de leurs pratiques de désherbage ;
- Évaluer pour chacune d'elles le niveau atteint dans la Charte d'entretien des espaces communaux ;
- Proposer des pistes d'amélioration visant à réduire l'utilisation des pesticides ;
- Informer / sensibiliser à la réduction de l'utilisation des pesticides ;
- Rédiger une fiche individuelle d'évolution des pratiques d'entretien pour chaque commune ;
- Rédiger un rapport-bilan pour chacune des communes rencontrées ;
- Réaliser un bilan global de l'opération, avec une restitution collective auprès des communes concernées ;
- Inventorier les acteurs « Zone Non Agricole » du territoire en lien avec l'eau ;
- Réaliser un diagnostic territorial pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention auprès des acteurs ZNA

Compétences requises :

- Formation : stage de niveau bac +3 (minimum) en environnement, développement durable
- Goût pour le travail de terrain ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point...) et des SIG (QGIS) ;
- Dynamisme et prise d'initiative
- Bonnes capacités de rédaction et d'expression orale ;
- Très bon relationnel et sens du travail en équipe ;
- Véhicule personnel et permis B indispensable.

Conditions du stage :

Personne référente : Sophie DUCHANGE, animatrice-coordinatrice du SMBS

Durée du Stage : 5-6 mois, entre février et septembre 2020

Lieu de stage : Janzé

Horaires : 35 h hebdomadaires

Rémunération : 15% du plafond horaire de la sécurité sociale

Renseignements auprès de Sophie DUCHANGE, animatrice-coordinatrice de bassin versant :
02.99.47.85.72 ou par mail bv.semnon@gmail.com

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser **sous la référence « ZNA »** à l'attention de M. le Président

Par courrier : Syndicat Mixte du Bassin du Semnon - 4 rue Clément Ader - 35150 Janzé

Par mail : bv.semnon@gmail.com

Candidatures à envoyer avant le lundi 25 novembre 2019, entretiens à prévoir semaines 49 ou 50.